



Fiche G15TER

GESTION - COMPTABILITÉ

CPOM : APPRÉCIER L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE LÉGISLATIF, LES ENJEUX INSTITUTIONNELS ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA CONTRACTUALISATION

Objectifs

- ◆ Préparer son association à bénéficier du potentiel du CPOM tout en maîtrisant les risques et les nouvelles obligations
- ◆ Apprécier les conditions de réussite du CPOM et de sa gestion au quotidien
- ◆ Maîtriser la méthodologie et les étapes de préparation de la contractualisation

Programme

Jour 1 : Apprécier l'environnement, le cadre législatif et les enjeux institutionnels de la contractualisation

L'environnement et le contexte qui aboutissent au CPOM/EPRD

- ◆ Les motivations des pouvoirs publics et celles des organismes gestionnaires
- ◆ La qualité avant tout
- ◆ Le dispositif législatif et réglementaire
- ◆ Réforme de la tarification, GMP/GMPS et SERAFIN-PH (secteur personnes âgées et/ou personnes handicapées selon les participants)
- ◆ Le calendrier général CPOM-EPRD

Le CPOM : Outil de synthèse entre qualité et gestion

- ◆ Système de management de la qualité, des projets aux objectifs
- ◆ Le CPOM en synthèse

Professionaliser la gestion par délégation des ESSMS

- ◆ L'émergence de la notion de cœur de métier et le développement d'axes de concurrence
- ◆ Un renversement de logique budgétaire
- ◆ Le rôle central du directeur d'ESSMS et le rôle central du siège
- ◆ Les enjeux pour l'organisme gestionnaire dépositaire de la délégation de gestion

Les conditions de succès et les risques à maîtriser Les conditions de réussite de la contractualisation

- ◆ Les 5 plus importantes conditions de succès du CPOM-EPRD
- ◆ Les 4 risques majeurs du CPOM-EPRD à maîtriser
- ◆ Les 2 dispositifs essentiels de réussite de la contractualisation, à court et long terme (la maîtrise des freins aux changements et la délégation à bon escient)

Jour 2 : Appréhender les modes de gestion en environnement CPOM ainsi que la méthodologie de contractualisation et d'utilisation du cadre financier EPRD

Vers une maturation gestionnaire du secteur associatif

- ◆ Management par projets et pilotage par objectifs
- ◆ Organisation de la chaîne de délégations, stratégie interne et organisation dans le cadre de la contractualisation

La méthodologie d'élaboration du CPOM (les étapes et la documentation utile)

La mise en place de son cadre budgétaire : l'EPRD et ERRD (principes généraux, préparation budgétaire, exécution budgétaire et clôture de l'exercice)

Date (s) : 11-12 mars 2021

Lieu : URIOPSS IDF

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif adhérents : 620 €

Public, prérequis et modalités d'accès à la formation :

- ◆ Membres du Conseil d'administration, directeur général et directeurs du siège, directeurs des établissements et services
- ◆ Prérequis : avoir des bases en gestion
- ◆ Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap
- ◆ La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Exposé, retours d'expérience
- ◆ Documentation écrite remise aux participants
- ◆ Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas

Intervenant :

Marc BERGEROT : Directeur Général d'établissements médico-sociaux et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Évaluation et attestation :

- ◆ Évaluation de la satisfaction de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation
- ◆ Délivrance d'une attestation de fin de formation

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.